

Image not found or type unknown



## problème après l'achat d'un scooter

Par **cecil**, le **21/07/2009** à **20:58**

bonjour il y a 2 jours j ai acheter un scooter de la marque Lindberg ( marque Chinoise), a priori tout allait bien, il se trouve que aujourd'hui je voulais mettre en place un topcase, faire la vidange...., le fait est que je me suis cassé le nez sur tous les concessionnaires auxquels je me suis adressé car personne ne veut faire les travaux car personne ne connais la marque . Le vendeur , Un particulier, ne semble ne pas s'inquiète de cette formalité! j'ai besoin de ce scooter tous les jours pour me rendre au travail et ne peut me permettre de ne pas avoir un garage vers qui me tourner en cas de problème.puis je annuler la vente et exiger que le vendeur me rembourse???

Merci de me répondre.